

Le 07/07/2025

Folio N° 2025/36

Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de CAUJAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SÉANCE DU 07 juillet 2025

Date de convocation : 30 juin 2025
Nombre de Conseillers : 14
Effectif légal : 15

En présence : 13
En absence : 1
En votant : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Émilie FREYCHE – Maire de la commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Stéphane LABIT, Nathalie ROUQUET, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Guibert MONGIS, Marc MIRANI, Laurent PAIRASTRE, Laurence DASI, Bruno RENVOISÉ, Benjamin HERVÉ.

Était absente : Céline VANNIER

Madame Pascale RIBES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Devis zinguerie – Gouttière Mairie

Madame le Maire rappelle aux élus que les dernières importantes pluies et les orages violents ont provoqués à chaque fois, infiltration d'eau et inondation dans les bureaux de la Mairie.

Après analyse de la situation et de ce qui fait défaut, il est proposé d'installer des écharpes et équerres en zinc afin que l'eau s'écoule autrement.

L'entreprise Coraccin & Fils propose un devis pour un montant de **4523,40 euros TTC**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité des membres présents**,

- **APPROUVE** les travaux de zinguerie sur les gouttières de la Mairie
- **ACCEPTE** le devis de Coraccin & Fils pour un montant de **4523,40 euros TTC**.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

A Caujac, le 7 juillet 2025

Le secrétaire de séance

Pascale RIBES



Le Maire,

Émilie FREYCHE

